



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 16 mars 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue
Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10

Étaient présents :

G.B.M : ADRIANSEN Jacques suppléant de M. Damien LEGAIN ; AEBISCHER Élise ; BIHR Anne suppléante de M. Jean-Marc JOUFFROY ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; Françoise GALLIOU ; HUOT Daniel ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; TERZO André ; VIPREY Maryse suppléante de M. Denis JACQUIN ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; NICOLET Mickaël ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : BAILLY Guillaume ; COUDRY Sébastien ; JOUFFROY Jean-Marc ; LEGAIN Damien ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; PARIS Daniel ; ROUX Jean-Hugues ;
C.C.L.L : PRILLARD Angèle
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Françoise GALLIOU

Procuration de vote :

Mandants : MÉNESTRIER Jean-François
Mandataires : RUTKOWSKI Serge

**Objet : 1G. Révision 2021.1 de l'AP-CP 2018-01 « Travaux de modernisation de la ligne de
2002 de l'usine d'incinération »
2021/03_07-07**

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RVISION 2021.1 DE L'AP-CP 2018-01
« TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA LIGNE DE 2002
DE L'USINE D'INCINÉRATION »

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Par délibération du 16 octobre 2018, le SYBERT a mis en place une Autorisation de Programme n°2018-01 au titre des travaux de modernisation de la ligne de 2002 de l'usine d'incinération. Pour mémoire, l'exploitation et les travaux de déconstruction des fours des années 1970 font l'objet de crédits budgétaires annuels en section de fonctionnement.

Rappel du programme :

Le SYBERT, dans le cadre du marché 17-105, fait réaliser par l'entreprise titulaire des travaux de la conception, la réalisation, la mise en service des équipements et ouvrages de modernisation et de restructuration de l'usine d'incinération.

D'ici 2022, la ligne de 2002 fera l'objet d'une modernisation afin de fonctionner jusqu'en 2032. Les travaux de déconstruction des lignes 1,2 et 3, après 2022, ne font pas partie de la présente Autorisation de Programme.

En dépenses, selon les termes du marché, le montant de l'AP s'élève à 15 246 556 € HT, hors révision de prix (14 078 016 € HT au titre de la phase 1 et 1 168 540 € au titre de la phase 2)

En recettes, le SYBERT avait déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME ; après notification, son intégration dans le plan de financement de l'AP a fait l'objet d'une révision de celle-ci.

Programme initial - délibération du 16 octobre 2018						
Chapitre	Objet	Montant total de l'AP/CP	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
DEPENSES						
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	2 119 710,00	646 540,50	1 473 169,50		
21	Immobilisations corporelles (équipements)	10 503 986,00	3 657 513,30	6 845 226,50	1 246,20	
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 454 320,00	72 716,00	1 381 604,00		
SOUS TOTAL PHASE 1		14 078 016,00	4 376 769,80	9 700 000,00	1 246,20	0,00
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	350 560,00	17 528,00		333 032,00	
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	817 980,00	40 899,00		630 525,00	146 556,00
SOUS TOTAL PHASE 2 hors déconstruction		1 168 540,00	58 427,00	0,00	963 557,00	146 556,00
TOTAL		15 246 556,00	4 435 196,80	9 700 000,00	964 803,20	146 556,00
	<i>Dont avance forfaitaire 5%</i>		762 327,80			
RECETTES						
13	Subvention d'investissement (ADEME)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunt et dette assimilés	15 246 556,00	4 435 196,80	9 700 000,00	964 803,20	146 556,00
TOTAL		15 246 556,00	4 435 196,80	9 700 000,00	964 803,20	146 556,00

Proposition de révision de l'AP (mars 2021)

A ce jour, l'AP-CP 18-01 a été modifiée 4 fois : au regard des réalisations effectives 2018, de celles – estimées - de 2019 et suite à la notification de la subvention de l'ADEME sur le projet puis après constat des réalisations 2019 et enfin, sur la base d'une estimation des réalisations 2020.

Aujourd'hui, au regard des réalisations effectives 2020, c'est-à-dire la mobilisation d'un emprunt de 2,997 M€ en recettes et les versements effectifs sur demandes d'acompte du titulaire en 2020, il est nécessaire de modifier la programmation des CP pour 2021 et suivants.

Il est rappelé que les montants indiqués en dépenses sont issus de l'acte d'engagement mais tiennent compte aussi, depuis la dernière révision, de l'impact des avenants déjà signés et anticipent ceux potentiellement à venir et estiment une enveloppe de révisions de prix.

En recettes, la notification de la subvention de l'ADEME sur le projet a fait l'objet d'une inscription en CP 2020, lors d'une précédente révision de l'AP-CP.

Révision n°5 - 16 mars 2021						
Chapitre	Objet	Montant total de l'AP/CP	Budget 2018	CA 2019	CA 2020	Budget 2021
DEPENSES dont avenants et révisions de prix estimés						
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	2 119 710	0,00	1 905 442,70	214 267,30	0,00
21	Immobilisations corporelles (équipements)	10 545 281	0,00	7 445 281,12	2 380 469,23	719 530,77
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 454 320	0,00	442 555,22	775 996,52	235 768,26
SOUS TOTAL PHASE 1		14 119 311	0,00	9 793 279,04	3 370 733,05	955 299,03
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	450 000	0,00	0,00	14 953,04	435 046,96
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 677 000	0,00	0,00	0,00	1 677 000,00
SOUS TOTAL PHASE 2 hors déconstruction		2 127 000	0,00	0,00	14 953,04	2 112 046,96
TOTAL		16 246 311	0,00	9 793 279,04	3 385 686,09	3 067 345,99
RECETTES						
13	Subvention d'investissement (ADEME)	572 558	0,00	0,00	0,00	572 557,50
16	Emprunt et dette assimilés	15 673 754	4 445 550,00	7 500 000,00	2 997 000,00	731 203,62
TOTAL		16 246 311	4 445 550,00	7 500 000,00	2 997 000,00	1 303 761,12

A ce stade, le taux de réalisation en dépenses – dont une estimation de 1 M€ au titre des avenants actuels et à venir et des révisions de prix estimées - est de 81,12% et en recettes, de 91,98 %, sur cette opération.

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la révision (2021.1) de l'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement n°2018-01 au titre des travaux de modernisation de la ligne de 2002 de l'usine d'incinération.

La révision des crédits de paiement prévus pour 2021 est inscrite au Budget Supplémentaire 2021.

Envoyé en préfecture le 23/03/2021

Reçu en préfecture le 23/03/2021

Affiché le **23 MARS 2021**

ID : 025-252508247-20210316-2021_03_07_07-DE

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

